



Article | 03 décembre 2021 Abonnés



Les conférences familiales, un nouveau souffle sur le travail social

Venue de Nouvelle-Zélande, la méthode se diffuse désormais à travers la France, dans la protection de l'enfance et même au-delà. Une partie des travailleurs sociaux apprécie de pouvoir miser ainsi sur le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

« *Je m'étais engagé dans ce métier pour ça !* » Voilà l'enthousiasme que peut provoquer **la méthode de la conférence familiale**, chez certains travailleurs sociaux... La réaction a été rapportée par Marie-Pierre Auger, une doctorante en sciences de l'éducation, au colloque organisé à Perpignan fin octobre, « **Où va le travail social ?** »

« Idéal démocratique »

Il est vrai que, pour secourir un enfant en danger, cette technique mise sur la capacité de l'entourage à « *décider par et pour lui-même* », plutôt que sur des institutions extérieures. Tout au plus un coordinateur est-il nécessaire pour mobiliser les proches, avant de les laisser chercher eux-mêmes une solution. De quoi réveiller, selon Marie-Pierre Auger, « *l'idéal démocratique* » à l'origine de bien des vocations pour le travail social – mais que, bien souvent, « *la carrière a mené à rogner* »...

Redonner du sens

« *Les professionnels se voient de plus en plus contraints à des tâches administratives qui atrophient leur disponibilité pour le travail clinique* », acquiesce Francis Alföldi, l'un des formateurs à cette méthode en France - aux côtés de Mohamed L'Houssni ou d'Hélène Van Dijk. « *Les travailleurs sociaux sont, dès lors, de plus en plus nombreux à se tourner vers ces approches d'empowerment, qui redonnent du sens à leurs métiers.* » Et d'après lui, la conférence familiale peut être « *une expérience assez sidérante pour son coordinateur* ».

Un « bide » en 2002

Les conférences familiales connaissent ainsi en France un essor « *puissant* » en France désormais, poursuit Francis Alföldi. « *Lorsque j'avais tenté de diffuser la méthode, en 2002, en la présentant dans la revue Les Cahiers de l'actif, cela avait été un bide* », se rappelle le consultant. Mais l'émergence de la notion d'empouvoirement, dans les années 2010, a ouvert la voie à cette méthode originale.

Trois pionniers

Trois conseils départementaux, l'Ardèche, la Gironde et le Nord, ont été pionniers dans l'importation de cette pratique, initialement forgée en Nouvelle-Zélande par les Maoris. Depuis la méthode a été maniée par d'autres aides sociales à l'enfance, des Côtes-d'Armor à la Seine-Saint-Denis, mais aussi par des associations diverses, de la Sauvegarde de Savoie à celle du Finistère, en passant par les Apprentis d'Auteuil.

L'expérience de Dunkerque

Dans le Nord, Mohamed L'Houssni est d'abord intervenu à Dunkerque, pour former deux équipes de coordinateurs, d'une part au conseil départemental, et d'autre part à l'association de la Sauvegarde du Nord. « *La première a pu ainsi coordonner des situations suivies par la seconde, et vice-versa* », explique le formateur. « *Cela permet de faire intervenir des travailleurs sociaux qui connaissent la protection de l'enfance de l'intérieur, tout en demeurant indépendants des familles accompagnées.* »

Deux modèles

Depuis, ces conférences familiales coordonnées par des professionnels ont essaimé à travers le département du Nord, avec la participation d'une seconde association, l'AGSS. Mohamed L'Houssni y voit un modèle « *pragmatique* », adapté à la culture française de l'État-Providence.

À l'inverse Francis Alföldi promeut la participation de bénévoles extérieurs, en plus des travailleurs sociaux, pour éviter « *le risque de dérives institutionnelles* » et de mainmise des professionnels sur les choix des familles. Il a, à cette fin, fondé l'association des Citoyens coordinateurs de conférence familiale.

Pour des allocataires du RSA

Tandis que les méthodologies se diversifient, les conférences familiales gagnent aussi des champs d'action inédits. Dans la Loire, par exemple, l'Agasef a formé du personnel pour mobiliser des familles autour... d'allocataires du RSA. Il reste que, « *étant payés à l'acte et au nombre de contacts par allocataire, nous ne pouvons pas dégager le temps nécessaire pour préparer et organiser une conférence, sinon nous creusons un déficit* », témoigne la directrice

Anne-Marie Fauvet. Elle garde néanmoins un espoir de pouvoir enfin le financer : la conférence familiale, « depuis cette fin d'année, est une priorité du département ».

Risques

Pas d'emballement cependant : pour Mohamed L'Houssni, qui intervient lui-même auprès de l'Agasef, la conférence familiale n'est aucunement un « *outil magique* ». Elle implique, pour aboutir, plusieurs conditions précises – à commencer par la volonté des familles ou l'indépendance du coordinateur.

Le formateur s'inquiète aussi des risques de « *dévoiement* » de la méthode. Notamment, « *la conférence familiale ne doit pas répondre à une logique comptable* » : son objectif ne doit pas être de réduire les dépenses de l'aide sociale à l'enfance, en confiant un mineur à un tiers, plutôt qu'à un établissement...

Lâcher le guidon

Mais après tout, la méthode maorie peut encore susciter des réserves en France. La démarche ne peut guère séduire les éducateurs restés méfiants, a priori, face au « *rôle toxique des familles* », note Mohamed L'Houssni. Et comme l'ajoute Francis Alföldi, il peut être encore difficile, pour les travailleurs sociaux, d'apprendre à « *lâcher le guidon* » pour le confier aux personnes dites « accompagnées ».

À lire également :

- [Conférences familiales : restituer le pouvoir à la famille](#)
- [Travail social : le HCTS met en lumière les « pratiques émergentes »](#)
- [Le sens du travail social fait débat à Perpignan](#)

 **Olivier BONNIN**